



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 27
Nombre de votants : 27
Nombre de présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE HUIT JUIN A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 4 juin 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire,
Pascale CADET, Bruno BIANCHI, Laurence DURA, Jean-Philippe LEBAILLIF, Nadine FRANCON, Arnaud VANNIER, Karen DUCROT, Hugo NICAISE, *Adjoint au maire*
Cindy HENWOOD, Christophe ALVARÈS, Karine PETIT, Jean ALESI, Cécile VANNIER, Gery SERRE, Julia SELIER, Hervé POTEAUX, Cindie KELLEN, Jean-Paul AMBELLOUIS, Caroline CORRALL, Pauline EVRARD AURIAULT, Daniel METIVIER, Brigitte BLONDEAU, Lucas VALLÉE, *Conseillers Municipaux*

Pouvoirs : Corinne SKORIC (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*)- Laurent LENAIN (*pouvoir à Mr VALLÉE*) - Jonathan CHATELAIN (*pouvoir à Mme SELIER*)

Secrétaire de séance : Cécile VANNIER

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2026-55 Subvention exceptionnelle 2026 à l'association Laffing Dogs

La commune de Verneuil va organiser la fête de la musique le samedi 13 juin 2026. Cette année, l'association Laffing Dogs va assurer l'animation de cet événement.

L'association nous sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000€ qui leur permettra de mener à bien cet événement.

De ce fait, il est proposé d'octroyer à l'association Laffing Dogs une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'animation de la fête de la musique qui se déroulera le 13 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **ACCORDE** à l'association Laffing Dogs, une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000 euros.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de l'exercice en cours.

Pour Extrait Conforme,
A Verneuil-en-Halatte, le 9 Juin 2026

Le Maire,


Philippe KELLNER

